L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 MARS 1893. 66me Annee

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 21 MARS 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par D. E. Murphy, au coin des rues Bourbon et Dauphine, un lot de grecs les et installations.

Par le Sheriff Criminel, un certain lot de terre avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville.

Le nouveau ministre des Etats-Unis en France.

Nous avons reçu hier matin une excellente nouvelle de Washington : la nomination de l'Hon. J. B. Eustis au poste d'ambassadeur et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis près le gouvernement de la République Française.

M. Cleveland passe pour connaître les hommes et, en particulier, le personnel démocratique de l'Union. Jusqu'ici, il a prouvé qu'il savait s'entourer de conseillers capables, mais nous ne croyons pas qu'il ait jamais eu la main plus heureuse qu'en choisissant M. J. B. Eustis comme ministre plénipotentiaire en France.

L'ex-sénateur de la Louisiane a, par sa parole, durant la campagne électorale, rendu d'éminents services à M. Cleveland et à la cause démocratique ; car il n'y a pas seulement en lui un politicien habile et expérimenté, il y a aussi un véritable orateur, et, plus d'une fois, l'annonce d'un de ses grands, mais trop rares discours, a attiré la foule dans les tribunes du Sénat de Washington.

Ce n'est pas le premier venu, on le voit, que M. J. B. Eustis. Fils d'un président de la Cour Suprême, il a fait de brillantes études de droit au collège Harvard, a embrassé ensuite la profession d'avocat, et s'est fait, dès les débuts, une place à part parmi les membres du barreau de la Nouvelle-Orléans.

Après la guerre confédérée, à la quelle, en qualité d'homme du Sud, il devait naturellement prendre une part active, il est entré à la Législature, et a été ensuite envoyé à la Chambre Haute du Congrès, où il a siégé deux ans d'abord, six ans ensuite. C'est alors qu'il s'est conquis dans le monde officiel et dans la haute société de la capitale, de nombreuses et précieuses relations.

Ce qui donne le plus de prix à cette nomination, c'est d'abord que M. Eustis a fait de profondes études de droit public et de droit international ; c'est, qu'ensuite, élevé sur les genoux d'une créole, dont le français est à ses le français pour langue maternelle. C'est un avantage immense que de connaître tous les secrets, toutes les finesses de langage d'une contrée étrangère, où l'on va défendre les intérêts de son pays.

Etrangère, la France l'est-elle bien pour M. Eustis, qui en a non seulement la langue mais les mœurs et les habitudes, ou il possède mêmes, croyons nous, d'assez étroites relations de parenté ?

Il sera reçu à Paris, à bras ouverts, comme l'a été, avant lui, sous la première présidence de M. Cleveland, M. McLane, qui jouissait, en partie du moins, des mêmes avantages.

La Nouvelle-Orléans doit être fière de voir un de ses enfants élevé, si légitimement, à un des plus importants postes diplomatiques du monde, au plus précieux de tous peut-être, pour nous, en raison de la similitude des institutions et des glorieux souvenirs qui unissent étroitement les deux peuples.

Détail extrêmement intéressant, c'est déjà un enfant de la Nouvelle-Orléans, M. Vignaud, qui remplit à Paris, depuis de longues années, à la satisfaction de tous, les hautes fonctions de premier secrétaire d'ambassade.

De telle sorte que la mission américaine en France, va se trouver presqu'entièrement créolisée.

La Salsepareille d'Ayer est justement ce qu'on vous fait comme médecine du printemps. Sûr périeure à toute autre.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 18 mars :

Il a plu, jeudi soir, et le sol a été bien trempé.

La persistance que mettait la sécheresse à durer, commençait à devenir inquiétante pour les jardiniers, dont les primeurs souffraient, et un peu aussi, pour les planteurs, qui avaient terminé tard leurs plantations. Le beau temps, toutefois, était très favorable à la préparation des terres.

L'abandon presque général de la culture du riz, condamnera beaucoup de terres à rester incultes. Dans les localités où le placement des cannes est facile, leur culture tend à remplacer celle du riz. Ailleurs on ne sait trop que cultiver pour le profit.

L'*Intérim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 18 mars :

Le temps se maintient au beau, et les travaux des champs se font sans trop de peine. La plantation de cannes est achevée. Les souches et le plant d'un tonnes, sont généralement en bon état. Un peu partout, on ensemencé les champs de maïs, et l'on donne de l'attention aux rizières. La loi défendant la pose des tuyaux d'irrigation à travers les levées, occasionne bien des ennuis.

—Le fleuve gonfle, gonfle toujours, mais, pour le moment, il est moins menaçant que les années précédentes à la même époque. Les nouvelles du haut du fleuve sont aussi plus encourageantes. Les pluies ont été moins fréquentes ; les tributaires ne montent pas aussi rapidement, et, en somme, on peut espérer que les désastres, dont la basse Louisiane a tant souffert, lui seront épargnés.

Les levées ont reçu plus d'attention qu'à l'ordinaire et offrirent, conséquemment, plus de résistance.

—Le Très Rev. Père Forestier, Provincial de la Société de Marie, est arrivé ici, mercredi.

—La commission des levées de ce district, s'est réunie, ici, le mardi dernier. Elle a fixé la taxe sur les produits, comme il suit :

Sur chaque balle de coton, 50 sous ; chaque boucaut de sucre, 50 sous ; chaque baril de sucre, 15 sous ; 5 sous par baril de mélasse ; 3 sous par sac de riz et 3 sous par acre de terre non ensemencée de cannes, de coton ou de riz. Le taxe de la taxe pour les chemins de fer, est fixé à $100 par mille. Une taxe de 10 mills est prélevée sur toutes les propriétés, et sera payable cette année.

La question de l'enseignement et la Convention d'immigration.

C'est aujourd'hui même, que, conformément à une ordonnance lancée par le gouverneur Foster, s'ouvre la grande Convention d'Etat en faveur de l'immigration.

Si nous en jugeons par le mouvement qui s'est produit, à ce sujet, dans nos campagnes ; par l'empressement qu'on y a mis à choisir des délégués appartenant à l'élite de la population, à la fois, intelligents, instruits et influents—le problème va être très sérieusement élaboré. Les délibérations de la Convention aboutiront, sans aucun doute, à l'adoption de mesures efficaces. Nous aimons à croire qu'il n'en sera pas de cette dernière, comme de celles qui l'ont précédée, dans lesquelles on a beaucoup parlé, quelquefois très éloquemment, mais où l'on n'a presque rien fait de convenable ni de pratique.

Aujourd'hui, on soulève, incidemment, à ce propos, une question d'une extrême gravité, de la solution heureuse de laquelle dépend, dit-on, avec raison, le succès de l'entreprise. Ce sont les campagnes qui, cette fois, élèvent la voix et réclament, et, parmi elles, les paroisses les plus avancées, les plus actives, celles qui semblent éprouver, plus vivement que le reste de l'Etat, le besoin d'attirer parmi nous un grand nombre d'étrangers, travailleurs énergiques et industrieux.

C'est en vain, répète-t-on, à satiété, presque partout, et, spécialement dans les journaux du sud ouest de l'Etat, que vous ferez des appels réitérés aux populations du Nord et de l'Ouest. Ces populations ne viendront pas, parce qu'elles vivent en famille ; parce que chaque fermier, chaque travailleur disposé à immigrer loi, a femme et enfants ; parce qu'il trouve, dans le pays qu'il habite, de nombreux moyens d'élever, convenablement, sa jeune famille, de lui donner une instruction assez développée, et qu'il sait que ces ressources lui manqueront parmi nous. Ce désir de procurer une bonne éducation à leurs enfants, fait le plus grand honneur aux populations du Nord et de l'Ouest ; c'est la plus légitime, la plus noble des ambitions.

Ce besoin est si vif dans les contrées dont nous parlons, que l'on y envoie les enfants à l'école, par les temps les plus affreux, et que l'on y voit, parfois, de pauvres petits êtres, victimes du devoir, périr au milieu des tempêtes de neige, qui les avaient surpris en route. Ces accidents ne sont que trop fréquents, dans l'Ouest.

Les journaux de nos campagnes ont parfaitement raison de réclamer, au moins thème de l'immigration, un bon système d'écoles publiques, et ils demandent que la Convention fasse, de cette question, un des plus importants sujets de ses délibérations. Nous avons, jusqu'à présent fait, à cet égard, preuve d'une négligence coupable. Il nous faut mettre un terme à ce honteux état de choses. Si nous nous en sommes contentés, il n'en sera pas de même des étrangers, des hommes de l'Ouest et du Nord, qui ne s'y décideront jamais. Il en viendra quelques uns, peut être, mais ils se garderont bien d'inviter leurs amis, leurs connaissances de la haut à venir les rejoindre.

Avec un régime comme celui, nous avons, nous obtiendrions des étrangers des européens pauvres et ignorants, sachant à peine gagner leur vie, et incapables de contribuer à grossir les richesses de l'Etat. Ce qu'il faut à la Louisiane, avant tout, c'est la venue, en masse, de ces malheureux fermiers de l'Ouest, qui sont énergiques, industrieux, amoureux du progrès, et à qui il ne manque, là où ils sont établis, qu'un climat plus doux, un sol plus fertile.

Ce climat, ce sol, ils les trouveront ici ; ce qui les empêche d'affluer dans nos campagnes, c'est cette question, vieille comme le monde, et toujours nouvelle, de l'éducation des enfants, et de leur avenir.

Assurons leur un bon système d'écoles, et le problème de l'immigration sera presque complètement résolu.

On s'étonne ..... de ce que le Texas se sont si vite et si heureusement peuplés : c'est qu'il a beaucoup sacrifié à l'enseignement et qu'il a fait de magnifiques dotations.

Sans doute, les journaux, les brochures répandues, à profusion, dans l'Union et hors de l'Union, ont puissamment contribué au peuplement de l'Etat voisin ; mais le système d'enseignement, et la multiplicité des écoles en ont fait bien davantage.

Si, faute d'argent, faute de terres dont elle puisse disposer, comme le Texas, la Louisiane est impuissante à remplir toute les obligations envers la jeunesse, que les paroisses qui sont, en définitive, les principales intéressées à la réussite de l'entreprise, se mettent elles mêmes à l'œuvre, qu'elles augmentent, du mieux qu'elles peuvent, le nombre de leurs écoles ; qu'elles n'épargnent rien pour placer à la tête de ces écoles, des professeurs instruits ; qu'elles encouragent ces professeurs, qu'elles stimulent leur zèle, en leur accordant des bons salaires ; surtout, qu'elles tiennent à ce que ces établissements restent ouverts presque toute l'année, et, alors, leurs appels seront entendus par les populations du Nord et de l'Ouest, qui s'empresseront d'accourir.

Tout cela ne veut pas dire, assurément, qu'il ne faille pas faire tous les efforts possibles pour attirer ici les étrangers. Ce serait absurde et anti patriotique. Cela signifie simplement qu'un bon système d'enseignement, facilitera, énormément l'entreprise, et que, sans de nombreuses écoles, bien tenues, dans nos campagnes, il sera difficile d'y attirer la classe spéciale d'immigrants dont nous avons le plus grand besoin, parce qu'elle est la plus éclairée, la plus énergique, la plus utile—c'est à dire les populations agricoles du Nord et de l'Ouest de l'Union.

La Presse de nos paroisses rurales a raison d'insister sur la question des écoles. Elle connaît mieux que nous la situation puisqu'elle est en contact direct et avec les habitants de ces paroisses, et avec les quelques immigrants américains qui viennent explorer le pays, et ne se gênent pas pour en montrer les défauts, à côté des qualités qu'ils lui accordent volontiers.

Cette *extreme lassitude, qu'on ressent* indique l'impureté du sang. La Salsepareille d'Ayer le purifie et fortifie le système.

Breuvage sain et délicieux. — Il est le chocolat Menier. Apprenez à préparer une tasse de vrai chocolat en vous adressant à MENIER, New York, et obtenez échantillon gratuit avec renseignements

L'OPINION DE M. CRISPI SUR LA PAPAUTÉ.—Extrait d'un entretien avec M. Crispi, publié par un journal de Paris :

—Un dernier mot Excellence. Ce spectacle auquel vous avez donné d'assister durant ces derniers jours, ne vous semble t il pas une preuve de la force et de la puissance de la Papauté ?

—La Papauté ..... Dites la seule force qui reste en ce monde.....

Cette constatation n'est-elle pas piquante, venant de M. Crispi ?

Deux vieux philosophes échangent leurs regrets.

—Il ne m'a manqué qu'une chose pour être heureux, dit le premier.

—?.....

—Le bonheur !

Le grand marabout et le cardinal Lavigerie—anecdote racontée par un journal anglais.

Le cardinal Lavigerie avait obtenu, du gouvernement français, la faculté, pour le bey de Tunis, de défendre aux chrétiens d'entrer dans les mosquées de Tunis, ainsi que cela se pratiquait déjà dans d'autres villes de la Tunisie.

Une fois seulement, le cardinal avait visité une mosquée, celle d'Omar à Jérusalem ; le grand marabout lui avait permis de conserver ses chaussures dissant : Monsieur le cardinal, vos chaussures sont aussi saintes que les miennes.

BRUNE OU BLONDE ?

I

—Montérail-le, pour le Prix de la Coupe, *Nitouche* ou la *Tape !* se demandait très perplexe Jacques d'Eparvin.

Et, de fait, il s'était toujours trouvé dans sa vie en présence de deux solutions : jamais pour lui la décision à prendre n'était une, n'était simple. Avait-il besoin d'un cheval, on lui en présentait deux également bons. S'il avait à se loger, il trouvait deux appartements agréables. Tiraillé dans deux sens différents, il tranchait souvent la difficulté en s'en rapportant au hasard et en jouant à pile ou à face.

C'est le moyen pratique qu'il employa pour *Nitouche* ou la *Tape*, et, le louis jeté en l'air ayant désigné la *Tape*, il envoya la *Tape* au Palais de l'Industrie dans une des stalles du Concours hippique.

Mais si une décision de ce genre peut se prendre à pile ou à face, il n'en est pas tout à fait de même lorsqu'il s'agit d'un mariage. Très riche, et ayant, malgré son jeune âge, déjà beaucoup vécu, très maître de lui, très pratique, il aspirait vagiement à "faire une fin," et, comme toujours, sa mère, la marquise d'Eparvin, lui avait encore proposé deux partis également sortables : Mlle Jeanne d'Itancourt et Mlle Renée de Plessac.

Jeanne avait une tête mignonne, des yeux bleus rêveurs, des cheveux blonds, une taille idéale, et avec cela un cœur vibrant à toutes les nobles émotions ; Renée était brune avec une physionomie narquoise, un œil éveillé, un esprit endiablé.

Evidemment, Mlle Jeanne avait un cœur d'or, mais comme la vie serait amusante avec Mlle Renée ! Jacques, toujours très perplexe, s'attendrissait avec l'une, riait comme un fou avec l'autre, et, au grand désespoir de sa bonne mère, ne décidait rien. Au Petit-Club, les paris étaient ouverts, et les camarades, qui connaissaient bien Jacques, affirmaient qu'il mourrait dans l'impénitence finale et trancherait la difficulté en restant un vieux garçon. Avec tout cela, le temps passait et la marquise était désolée en pensant que la saison allait encore être perdue.

—Bah ! maman, ne te désole pas : pour le moment je suis tout au Concours hippique ; mais, après cette solennité, je te promets de prendre une décision sérieuse.

Et, de ce jour, Jacques s'était mis à entraîner la *Tape*.

II

Qui donc oserait prétendre que le Parisien est difficile à amuser ? Tous les ans, on lui sert à la même époque le même joujou, on fait danser devant ses yeux les mêmes marionnettes, et immédiatement le Parisien fait risette et exprime, par une pantomime vive et animée, qu'il est absolument satisfait. Le Concours hippique, avec son personnel de commissaires m-jestueux, de gentlemen en habit rouge, d'officiers en uniforme, de femmes du monde en toilettes sombres, et de belles petites en tenue extraordinaire, est un de ces joujoux-là.

Or, pour le Prix de la Coupe, le Palais de l'Industrie était bondé. En face, la tribune du Comité, très imposante avec ses tentures de velours rouge et ses fauteuils dorés, mais vides. A droite et à gauche, les tribunes réservées, avec une préférence marquée pour la tribune de gauche, sans qu'on ait jamais bien su pourquoi.

Terrible public, d'ailleurs : ces dames du demi-monde sont toutes prêtes à s'esclaffer à la moindre faute, au plus petit écart, pour la bonne raison que cela fait voir leurs dents et que cela permet de se cambrer en se renversant en arrière dans des attitudes exquises.

Coquin rusé, qui a si bien étudié les diverses modulations du rire humain, aurait pu faire d'intéressantes observations au Concours hippique : "*Ah ! ah !*" cela veut dire : "Le cheval vient de renverser la barre fixe !" — "*Ah ! ah !*" cela signifie : "Le cheval s'est décidé à sauter !" — "*Hi ! hi !*" peut se traduire : "*Hi ! hi !*" c'est de la joie délirante : le cheval vient de prendre un bon bain dans la rivière. Enfin, "*Ha ! ha !*" c'est le suprême dédain.

On a fait sonner le coup de cloche, et le cheval malin, qui, depuis cinq minutes, n'pond aux efforts de son cavalier pour des ruades sur place, rentre piteusement à l'écurie.

Jacques était allé saluer dans la tribune Mlle Renée et Mlle Jeanne, assises au premier rang ; si la première était charmante avec sa robe de velours amande, ses manches en broderies velours noir, ciselé sur transparent vieux rose, la seconde était adorable avec son costume en crêpe lilas de Perse et sa veste en jais multicolore.

—C'est absurde, se disait-il en retournant aux écuries, de ne pouvoir se décider entre ces deux jolies filles ... Bah ! si par bonheur je remporte le Prix de la Coupe, je verrai celle à laquelle mon succès fait le plus de plaisir !

Et il regagna ce petit coin chatoyant, grouillant, mouvementé, si amusant à observer, devant les écuries Public jouant, pimpant, nerveux ; gentlemen en habit rouge, sous officiers de chasseurs, de dragons et de cuirassiers, lieutenants et sous-lieutenants, voire quelques capitaines, sveltes, élancés, et traînés par la contre, culottes bien ajustées au jarret, bottes Chantilly, képis fumeuses bien enfoncés sur la tête ; c'est le triomphe des modes de Saumur dansée qu'elles ont de plus exagéré, et, malgré tout, les figures sont si fraîches, les moustaches si juvéniles, les torses si dégagés, que ces jeunes gens ne parviennent pas à s'en'ij dir.

Jacques donna un coup d'œil aux sangles, constata la solidité des étrivières, passa ses deux étrivies dans la gourmette, prit ses précautions prises, il sauta légèrement en selle, exécutant avec la *Tape*, des voltes et des demi voltes dans l'écurie, afin de la calmer un peu.

Enfin, le coup de cloche retentit, et notre ami fit son entrée sur la piste au petit pas de chasse.

En passant, il aperçut d'un regard Jeanne et Renée qui le suivaient de leur lorgnette, et tandis que Jeanne, toute pâle, avouait ingénûment qu'elle était malade d'émotion, Renée affirmait que d'Eparvin courait sur son cheval beaucoup moins de danger qu'en fiacre.

Jacques, qui avait entendu le propos, sourit, donna son nom et son numéro, puis rendit la main à la *Tape*.

Celle ci sauta bien la première haie, puis le mur, mais, arrivée aux barres fixes, elle s'arrêta net, si net que, sans sa pince merveilleuse, Jacques eût certainement passé par dessus les oreilles de la bête. Il y avait alors deux partis, —pourquoi pas un seul, mon Dieu ?— on reprendre du champ afin d'avoir l'élan nécessaire, ou enlever le cheval sur place et sauter de pied ferme. Le premier moyen était plus sûr ; le second faisait plus d'effet. C'est pour cela sans doute qu'il fut choisi après une seconde d'indécision par d'Eparvin, qui n'avait pas la ressource de jouer à pile ou face. La *Tape* s'enleva insuffisamment, buta des deux genoux contre la barre supérieure et, faisant, ce qu'on appelle "un beau panache," retomba de tout son poids sur son cavalier....

Il y eut un grand cri d'horreur dans toutes les tribunes, et le : "Oh ! oh !" auquel nous avons fait allusion en commençant éclata avec une sonorité terrible sous les voûtes vitrées.

On se précipita en masse vers le fond de la piste où gisait inanimé le corps du pauvre d'Eparvin, tandis que la *Tape*, débarrassée de son cavalier, reprenait joyeusement à l'écurie en exécutant des ruades fantastiques.

L'habit rouge faisait sur le sable une grande tache claire qui servait de point de direction.

On fit en hâte placer le blessé sur une civière apportée par deux cavaliers du manège, et le convoi prit le chemin du bureau du Comité, suivi par Mlles Jeanne et Renée.

La douleur de Jeanne faisait peine à voir ; penchée sur le canapé où l'on avait installé Jacques, elle sanglotait éperdument, mouillant son mouchoir de ses larmes, et murmurant :

—Mon Dieu ! mon Dieu ! est-ce qu'il va mourir ? C'est affreux ! c'est épouvantable ! Il ne viendra donc pas un médecin ? Quelle catastrophe !

Evidemment, elle l'aimait bien.

Pendant ce temps, Renée, très-calme, avait passé simplement son petit flacon de sels sous le nez de Jacques.

Dès qu'elle le vit revenir à lui, elle lui dit d'un air moqueur :

—Allons ! voilà le moment de crier : "Oh sais-je ! .... Merci, mon Dieu !" comme dans les mélodrames..... Ah ! mon pauvre monsieur, si vous saviez la drôle de culbute que vous avez faite ! .... Avez vous vu le clown "Chocolat" au Nouveau-Cirque dans le *Vingt huit jours d'un vieerrrisle !*.... Vous savez : quand il exécute cette singulière pirouette sur son cheval blanc ? .... Eh bien ! vous m'avez tout à fait rappelé Chocolat.

Evidemment, c'était très drôle !

Et tandis que Renée continuait à rire, au grand scandale de l'assistance, et Jeanne à pleurer,—ce qui attendrissait même le cavalière de remonte,—on emportait Jacques dans le grand landau de sa mère qui reprit au pas le chemin de l'hôtel.

La nuit se passa très calme, et, dès le lendemain matin, le docteur déclara qu'il n'y avait à redouter aucune complication et que d'ici quelques jours, le malade serait sur pied.

III

Alors, la marquise très grave s'assit au chevet de son fils et lui dit :

—J'espère, mon cher enfant, qu'après ce qui s'est passé hier, tu pourras prendre une décision. Tu as vu la douleur si poignante de mademoiselle d'Itancourt ; tu as pu constater la gaieté scandaleuse de mademoiselle de Plessac. Dans ces conditions, je pense que tu trouveras, comme moi, que l'hésitation n'est plus possible.

—Oh ! oui, ma chère maman ! je suis tout à fait décidé !

—Et .... tu choisis ? ....

—Mademoiselle Renée de Plessac.....

Oui, celle qui a trouvé que je ressemblais au clown Chocolat ..... Je n'ai pas besoin d'une pleurnicheuse comme Jeanne, sans ressort, sans énergie, sans force morale, qui gémirait sans cesse, me cramponnerait et m'aimerait mal ! ... Renée, au contraire, est une femme de tête, de sang-froid, bien modérée ; dans la vie telle que nous l'ont faite les exigences actuelles, c'est le solide camarade qu'il me faut, bien armé pour la lutte ... Mettez votre chapeau, maman, et allez vite demander la main de Renée.

...Et la marquise, d'Eparvin, comparant le présent au passé, prit le chemin de l'hôtel Plessac, en réfléchissant comme les modes, les idées, les sentiments avaient changé en cette fin de siècle.

RICHARD O'MONROY.

Au musée du Louvre.

Un dame mûre contemple une momie égyptienne, et reste rêveuse.

Gavroche, qui l'aperçoit, s'approche, sur la pointe du pied, regarde à son tour, puis, intrigué :

—Un camarade d'enfance à madame, sans doute ?

Le Printemps est à nos Portes.

C'est l'époque de l'année où tout le monde est fatigué. Le sang s'échauffe et le système s'affecte.

Vous avez besoin d'un Tonique.

Préférable au Bœuf au Vin, au Fer, et à la Bière, etc. c'est le plus grand dépuratif et le fortifiant le

ROYAL GERMETUER DU DR KING.

Il vous rétablira.

Jamais il ne rate son effet.

Toujours il donne satisfaction.

Aussi agréable que de la Limonade.

—Fabriqué seulement par le—

KING'S ROYAL GERMETUER CO.

Atlanta, Ga.

Faites usage des Pilules de Purgatif du Dr King.

50 pilules dans une boîte—25 cts.

11 dev — 1m

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

CHEMIN DU BAYOU 170.

Ces Empêches Telephone 439

Les Entrepreneurs de ces pompes et de tous les travaux en rapport qui leur sont confiés, sont exécutés ensemble ou séparément. Elle fournit à bref délai des voitures pour visiter plusieurs des soirées, mariages et autres pour des bals, bals pour plusieurs mondes. A toute heure du jour ou nuit, on peut par téléphone transmettre des commandes. Les prix de l'établissement sont à une modicité extrême. 21 fev 93—1an

REY. Décédé hier à 4 1/2 heures P. M. à l'âge de 21 ans Mme ARMAND REY, née Alicia Morgan, native de cette ville. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, coin St Philippe et Prieur, cette après-midi, à 4 heures.

HENRY. Décédé hier lundi à deux heures et demie du matin à l'âge de 77 ans JEAN BAPTISTE HENRY, Sr., natif de Liepvre, canton de Ste Marie aux Mines, département du Haut-Rhin, Alsace, et résident de la Nouvelle-Orléans depuis 10 ans. Les amis et connaissances de son fils Jean Baptiste Henry, Jr., de sa petite fille Alice née Henry, de son frère, Jean Pierre Henry, ceux des familles Arseman et Biri et les membres de la Société Française de Bienfaisance, sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu cette fin, mardi, 21 mars, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure No 122 rue Johnson, près St-Pierre.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé le 20 mars, à 2.30 heures A. M., à l'âge de 77 ans, le sociétaire JEAN BAPTISTE HENRY Sr., natif de Liepvre, Alsace. Les membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du jour de mars, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui de 2 à 21 mars 1893, à 10 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Johnson No 122, près St Pierre.

Par ordre du Président. J. BAYLE.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire. 21mars—1t.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service sera célébré mercredi prochain à 7 heures et demie du matin en l'église de St Antoine de Padoue, pour le repos de l'âme de Mme Vve AUGUSTIN CAPDEVIELLE. Les amis de la famille sont invités à y assister.

19mars—2f

Avis.

Le soussigné préviens le public de ne pas négocier le certificat du dépôt No 2,740 pour une somme de $800, émis le 4 mars 1893 par la New Orleans National Bank en ma faveur, attendu que le payement dudit certificat a été arrêté.

19mars—3f Y. WILSON.

WANTED—Gentlemen or Lady to travel ; no preference where qualifications are equal ; salary $730 and travelling expenses. Position permanent. Railway fare paid here if engaged. Enclose reference and self addressed stamped envelope.

General Manager, Lock Drawer P.
18 mars—1MPP Chicago, Ill.

J. VERGNOLE,
SUCCESSEUR DE CAZAUX & VERGNOLE
Importateur et Marchand Commissionnaire.
VINS ET LIQUEURS.
Fabricant de Cordiaux et de Sirops.
EAUX DE VIE, (Whiskies) Sucs
Une Spécialité.
SEUL AGENT pour la vente des Vins de A. BRUN & CIE, de Oyé ville, Cal.
63 rue Decatur, Nlle-Orléans.
4 mars—1m

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
32 RUE TCHOUPITOULAS.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Frêt et les Passagers.

20 cet—cop et dim

La Meilleure Cure Pour

Toutes les maladies de la Gorge et des Poumons est le **Pectoral-Cerise d'Ayer.** Il n'a pour égal comme remède curatif de la toux.

La Bronchite.

"Quand j'étais jeune garçon, j'avais une maladie bronchique d'un caractère tellement persistant et opiniâtre, que le médecin la prononça incurable avec les remèdes ordinaires, mais me recommanda d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et un flacon me guérit. Depuis les quinze dernières années, j'ai fait usage de cette préparation avec de bons résultats toutes les fois que j'ai attrapé un mauvais rhume, et je connais un grand nombre de personnes, qui l'ont toujours sous la main chez elles, ne se considérant point sauves en en étant dépourvues." — J. C. Woodson, Maître de Poste, Forest Hill, W. Va.

La Toux.

"Pendant plus de vingt-cinq ans j'ai souffert d'une maladie des poumons, accompagnée d'une toux si violente, parfois, jusqu'à occasionner une hémorragie, les paroxismes durant fréquemment trois ou quatre heures. Je fus amené à faire l'essai du Pectoral-Cerise d'Ayer, et après en avoir pris quatre flacons, je fut entièrement guéri." — Franz Hoffman, Clay Centre, Kans.

La Grippe.

"Le printemps dernier je tombai malade de la grippe. Parfois j'étais complètement abattu, et si difficile était ma respiration que ma poitrine semblait être renfermée dans une cage de fer. Je me procurai un flacon du Pectoral-Cerise d'Ayer, et pas plus tôt eus-je commencé à en prendre que le soulagement suivit. Je ne pouvais croire que l'effet soit été si rapide et la guérison si complète." — W. H. Williams, Cook City, S. Dak.

LE PECTORAL-CERISE d'AYER.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie, Lowell, Mass. Vendu par tous les Droguistes. Prix $1 ; six fois la quantité, $5.

Prompt à agir, sûr de guérir.

New Orleans Co-operative Banking Association.

117 rue Gravier.

Nouvelle Orléans 9 mars 1893

Une réunion générale des actionnaires de la N. O. Co-operative Banking Association sera tenue, conformément à l'article douze de la charte, au local de la banque No 117 rue Gravier lundi, 17 avril 1893 à midi, pour délibérer sur les amendements suivants qu'il est question d'introduire dans la charte de la banque.

1° Pour amender l'article 4 de manière à porter le fonds capital à trente mille dollars et pour établir le nombre de parts au montant de $100 chacune.

2° Pour rappeler l'article 7 et en abroger et annuler toutes autres dispositions de la charte relatives aux actions de fondateurs et les abolir.

3° Pour amender l'article 13 en y ajoutant les dispositions suivantes : Que nul désormais ne deviendra membre ayant droit à un crédit à moins qu'il ne possède en son propre nom une action au moins pour chaque crédit de $250 qu'il aura alloué et une action pour toute partie fractionnaire de cette somme ou de ce crédit. Néanmoins le membre ainsi qui disposera ou aura disposé des actions nécessaires pour lui donner droit à un crédit, perdra son privilège comme membre ainsi que son droit au crédit qui lui aura été alloué.

4° Pour modifier l'article 21 de manière à distribuer les profits comme suit :

I. 50 pour cent aux actionnaires.

II. 40 pour cent aux membres en proportion de leur crédit.

III. 10 pour cent seront passés au fonds de réserve.

V. Pour [illegible]

VI. Pour ajouter à la charte un article déclarant qu'aucun actionnaire n'aura le droit de voter à une élection générale quelconque à moins qu'il ait démontré par les livres d'actions de la corporation, qu'il est propriétaire de ses actions depuis les trente jours qui précèdent la dite élection.

W. P. WALL, Calister.

9 mars—1m

Aux actionnaires de la Compagnie d'Assurances La Nouvelle-Orléans, en liquidation. Bureau No 1001 rue Gravier. Un dividende de 10 pour cent sera payable au bureau ci-dessus, le 1er mars 1893 aux actionnaires de la Compagnie de Assurances La Nouvelle-Orléans qui ont incendié aujourd'hui, sur production de leurs certificats d'actions, sur le dos du timbre.

J. JUYES
JOS. A. HINCKS
H. LAROUSSINIE,
Liquidateurs.

Prendre l'ascenseur.
26 fev—1m

ÀVIS.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général que se place du Café Restaurant et de son Agence Maritime qui il fondée en 1888, il a ouvert sous peu un dépôt de Vins français et de Californie, il tiendra également à la disposition de sa nombreuse clientèle un stock de Liqueurs françaises des meilleures marques, ainsi que les Whiskies Cognac et Bières de toutes sortes importées et du pays.

Toutes mes marchandises seront vendues aux familles au plus bas prix et délivrées dans toute la ville sans frais. Patronage sollicité.

J. A. BUISSON,
2 mars—1m Cor. Bourbon and Toulouse.

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory

Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez vous le City Directory (Directory de la ville) pris $6 00
Business Directory (brochure) pris $1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) 50

Il ne reste que quelques Exemplaires du Directory de 1891, laissez entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.

R. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.

17 fev—

TRADERS' BANK
OF NEW ORLEANS
109 RUE DU CANAL.
CAPITAL--$100,000
HENRY MASPERO President
A. R. BROUSSEAU, Vice Président
D. H. HOPKINS, Caissier.
—LE—
DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES
EST MAINTENANT OUVERT et reçoit des dépôts de UN DOLLAR et au dessus sur lesquels il sera crédité en janvier et juillet un intérêt de 3 pour cent par an.
DIRECTEURS :
HENRY MASPERO, JOSEPH WEBBE,
A. R. BROUSSEAU, GEO. W. BYRNE, JR.,
J. T. ALCOCK, V. VIO-CA,
SIMON BERSON, H. LANGE.
16mars—1m mer ven dim

Semence de Riz ! Semence de Riz !
Semence de riz de choix du Honduras et de la Caroline.
A vendre par JOSEPH BUHLER,
Propriétaire du Planters Rice Mill,
16mars—1m 92 rue Decatur.

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB
SAISON D'HIVER.
A partir du mercredi, 1er mars, les courses commenceront à 2 heures au lieu de 2.30 heures P. M.
Cinq courses on plus chaque jour.
Entrée, $1[illegible], donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.
2 déc—4 m

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
1er jan — Dim Mar Ven

THE Photo Co.
P. E. CARRIÈRE,
ADMINISTRATEUR.
Coin des rues Canal et Bourbon,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises. Les derniers modèles comme appareils. Prix de New York.
1er mars—2f p s—dim mer

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H.